

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 15 décembre 2020**

**Date de la convocation : 08/12/2020**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente  
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

**Absents excusés** : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

**Secrétaire de séance** : M. Christian JANIN.

---

**OBJET** : **ADMINISTRATION GENERALE** : Convention de mutualisation avec Jazz à Vienne et l'Office de Tourisme pour l'assistance du Service Système d'Information et Télécommunication (SIT) de Vienne Condrieu Agglomération

**Rapporteur** : Claudine PERROT-BERTON

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Dans le cadre des dispositifs de mutualisation des services mis en place au sein de Vienne Condrieu Agglomération, le Service Système d'Information et Télécommunication (SIT) de l'Agglo apporte son assistance en matière d'informatique, de système d'information et de téléphonie à Jazz à Vienne ainsi qu'à l'Office de tourisme (établissements publics industriel et commercial rattachés à l'Agglo).

Le service SIT assure, sous le contrôle de chaque EPIC, la maîtrise d'ouvrage complète de leur système d'information et téléphonie, la maintenance de leurs postes et le suivi des logiciels.

Cette mutualisation permet de construire de manière fiable et sécurisée un réseau informatique tout en réalisant des économies d'échelles.

Ainsi, les conventions d'assistance passées avec Jazz à Vienne et l'Office de Tourisme arrivant à échéance à la fin de l'année, il est proposé de les renouveler selon les mêmes modalités jusqu'au 31 décembre 2026.

Ces conventions font l'objet d'une participation forfaitaire annuelle en fonction de la taille du parc de l'EPIC.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire de ce jour,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** les projets de convention de mutualisation pour l'assistance du Service Système d'Information et Télécommunication (SIT) de Vienne Condrieu Agglomération auprès des établissements publics industriel et commercial rattachés à l'Agglo soit l'Office de tourisme et Jazz à Vienne. Ces documents sont joints à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 décembre 2020

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020  
et a été publiée le 18 DEC. 2020

Pour extrait certifié conforme

Pour le Président,

La 1<sup>ère</sup> Vice-présidente

Claudine PERROT-BERTON



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR

